Image not found or type unknown

Remboursement insuffisant suite aux catastrophes naturelles

Par **afaria**, le **27/01/2009** à **13:54**

Bonjour,
Victime des catastrophes naturelles du 02-11-2008, ayant été innondée sous 1,80m d'eau, perdu 3 voitures et 5 camions d'affaires, l'une des voitures 1 307 cc SPORT PACK HDI, 7500 km, 1 an, assurée tous risques sans franchise, valeur majorée. je l'ai acquise HT par statut de diplomate, je dois maintenant que le véhicule est détruit, rendre la valeur des taxes aux douanes, ce qui est systématique si l'on s'en sépare. L'assurance, malgré la valeur majorée, me l'a remboursée donc en HT (taxes que je dois rendre aux douanes), et a encore déduit 56 €uros des plaques qui m'avaient été offertes.

L'assurance a-t-elle le droit de me rembourser en HT, et déduire encore des choses ? malgré la valeur majorée, déduire toutes les remises, etc... Ne doivent ils pas rembourser la valeur réelle du véhicule ?

Merci de votre aide,
Dans l'attente de votre aimable réponse, veuillez agréer, l'expression de mes sincères salutations.
Adélaide De Faria

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés